

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. JAN. 31 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

La Langue Francaise

LA NECESSITE DE SON ENSEIGNEMENT

Nous ne voulons pas essayer de démontrer que l'étude de la langue française est une nécessité pour la population française du Canada. Aussi bien serait-ce d'essayer de démontrer la nécessité des yeux pour voir. Toute personne reconnaît la nécessité de connaître et de bien connaître la langue de la race à qui elle appartient. Celui renie sa langue maternelle, apostasie sa race et bien souvent sa religion.

La nécessité des connaissances du français s'étend en dehors des cadres de la race; elle se fait sentir chez les races étrangères. L'hon. Graham, de retour d'un voyage en Europe, déclarait récemment dans un banquet, qu'il n'a jamais plus senti la nécessité de connaître la langue française qu'alors qu'il était appelé à prendre part aux délibérations de la Ligue des Nations et qu'il dut se faire interpréter. L'Anglais parlait le français, l'Italien et l'Espagnol parlaient le français, le Japonais même connaissait la langue française; seul le Canadien malgré qu'il représentait une population dont quatre millions sont français, le Canadien devait se servir d'un interprète.

Ceci, dira-t-on, est une nécessité d'outre-mer, qui n'affecte qu'un homme. Lisons ce que disait récemment M. Vincent Massey, dans une conférence prononcée devant les membres du Canadian Club à Toronto, sur certains problèmes canadiens:

"L'ennemi du vrai canadienisme n'est pas Downing Street mais bien la 'Main Street' la rue principale". Il recommanda l'étude du français et s'éleva contre ceux qui prêchaient la ruine bleue, la révolution rouge et le péril jaune, ce qu'il caractérisa comme un pauvre étendard à adopter dans la lutte pour le progrès. L'orateur déplora l'esprit provincial, qui divise les Canadiens et les empêche de considérer le Canada comme un tout. Nous avons déjà vécu 25 ans du siècle qui doit être celui du Canada et l'on semble oublier l'idéal qui doit caractériser la vie canadienne. Les jeunes gens, dit M. Massey, doivent définir cet idéal de trouver ce qui caractérise notre vie nationale. L'une de ses caractéristiques est l'étude du français.

"Je dois dire, affirme-t-il, que nous avons trop peu bénéficié des qualités canadiennes-françaises de notre vie nationale. C'est une humiliation pour nous que si peu d'entre nous puissent parler la langue des Canadiens français car personne ne peut comprendre les problèmes du Canada à moins d'apprendre leur langue."

Cette déclaration se passe de commentaires. Elle est simple et juste et d'un esprit large et sage. Un autre exemple plus rapproché de nous, montre que la nécessité des connaissances du français se fait sentir chez nos compatriotes de langue anglaise.

A une grande assemblée tenue à St-Jean, N.B., la semaine dernière, cette question fut longuement discutée. Une foule immense assistait aux délibérations. Avec l'assentiment général, la résolution suivante fut adoptée:

"Etant donné que la connaissance de la langue française est devenue nécessaire dans le commerce comme dans la profession, il devient urgent qu'une méthode d'enseignement directe du français soit introduite dans les écoles. Copie de cette résolution devant être envoyée à la Commission d'Education."

Il est évident que, de plus en plus dans l'Est du Canada, la nécessité de savoir le français se fait sentir. Cette nécessité se fera d'autant plus sentir que nous, canadiens-français, que nous soyons de l'Acadie, du Québec ou de l'Ontario, nous nous dépouillerons de cette tolérance de cette apathie qui nous enveloppe et qu'en tout temps nous réclamerons nos droits.

J. G. B.

A L'ECOLE NORMALE DE FREDERICTON

Quelques agronomes parlent devant les jeunes filles de langue française. — Une après-midi inoubliable.

L'on dit souvent que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Ce dicton s'est montré vrai pour le groupe français de l'Ecole Normale de Fredericton, la semaine dernière. L'on sait que dans cette institution tous les cours se donnent en anglais sauf quelques leçons de français. Or mercredi de la semaine dernière, toute la gent écolière française était rassemblée dans une grande salle pour entendre, disaient-ils, de la bien parler pour que plus

jeunes filles entr'elles, des messieurs français qui désiraient leur adresser quelques mots."

Cette réunion organisée à l'improviste fut une surprise générale. Quoique pris au dépourvu, M. J.-G. Boucher, d'Edmundston, avoua qu'il ne pouvait se refuser d'adresser la parole en français dans le Normal School de Fredericton. En effet une telle occasion est plutôt rare. Après avoir constaté avec satisfaction le grand nombre de jeunes filles acadiennes qui vont puiser à l'Ecole Normale, la science et les connaissances qui les feront les vraies femmes de l'avenir, M. Boucher mit les jeunes filles en garde contre l'oubli de leur langue. La jeune fille qui se destine à l'enseignement doit se faire un devoir de bien apprendre la langue française, pour entendre, disaient-ils,

Un Meilleur Traitement Aux Provinces Maritimes

tard elle puisse la bien enseigner et la faire aimer. C'est là, dit M. Boucher, le seul moyen de former les vrais patriotes dont la race française du Canada et surtout du Nouveau Brunswick a tant besoin. Il continue en disant que le jeune enfant est, comme un morceau de cire molle. Celle-ci en vieillissant durcit et conserve la forme première qu'elle a reçue. Cette forme, l'enfant la reçoit d'abord de la mère à la maison, puis de l'institutrice à l'école. C'est donc entre vos mains, futures institutrices et futures mères de famille, coeurs M. Boucher, que repose l'avenir de la race acadienne dans cette province. Soyez partout et toujours de vraies patriotes, formez de vrais acadiens. L'avenir est à nous.

M. Geo. E. Michaud, agriculteur de Moncton, fut le conférencier suivant. M. Michaud expliqua aux jeunes filles réunies devant lui l'oeuvre qu'elles sont appelées à accomplir dans les centres où elles iront vivre. L'influence de l'institutrice dans une paroisse est considérable si elle est bien appliquée. Il cita le cas d'une jeune institutrice qui, de concert avec l'agronome de district, travailla à intéresser ses élèves à la culture des jardins scolaires. Quoique la tâche fut dure, le succès n'en fut pas moins grand. Aujourd'hui plusieurs font fiens de dire que c'est grâce à ce dévouement de leur institutrice si leurs enfants aiment leur religion, leur langue et leur patrie. L'enfant à qui on inculque l'amour du sol, grandit avec cet amour et jamais il n'aura l'idée de s'expatrier. Dieu et le terroir seront pour les jeunes gens élevés à une telle école, l'ambition de leur vie. Voilà, conclut M. Michaud, comment l'on crée de vrais patriotes.

M. Ant. Goguen, organisateur agricole de Moncton, se dit heureux de rencontrer dans la capitale du Nouveau Brunswick, dans un milieu purement anglais, autant de jeunes acadiennes à qui il veut demander le concours futur dans l'organisation dont il a la charge. En effet la jeune fille instruite, quelque soit son champ d'action, peut rendre de grands services à ceux qui l'entourent par l'influence qu'elle saura se créer. L'institutrice, par l'intérêt qu'elle apporte aux organisations agricoles d'une localité, contribuera à l'avancement de l'agriculture par le progrès de la race acadienne au Nouveau Brunswick.

En terminant, M. Goguen formule le voeu de voir se former parmi les soixante jeunes filles acadiennes présentes, un cercle français. Un tel cercle contribuerait à resserrer les liens de nationalité et à créer un plus grand amour de la langue et de la race. Aux choses sérieuses succèdent quelques heures de divertissement. Enhardies par l'exemple de M. Michaud et Goguen qui, à qui mieux, chantaient et récitaient plusieurs pièces de poésie, plusieurs jeunes filles se montrèrent d'un talent peu ordinaire pour le chant et la diction. Un nombre de celles-ci nous remarquons Mmes Levesque de St-André, Michaud de St-Léonard, Cyr de St-Hilaire et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Notre belle chanson "Evangéline" chantée par un choeur puissant, fit trembler les murs de l'Ecole. Comme l'après-midi touchait déjà à sa fin, l'on entonna "O Canada" puis on se sépara.

Nous sommes sûrs que le souvenir de cette parfaite fête que l'on pourrait appeler de la famille française de l'Ecole Normale, restera longtemps gravé au coeur tant des confédérés que des Normanniennes.

(Communiqué)

L'hon. Premier Ministre du Nouveau Brunswick, le seul ministre des Provinces Maritimes soient traitées avec justice de la part du Nouveau-Brunswick demande que du Haut-Canada

LA CONFEDERATION

St-Jean, N.-B., 29.— L'hon. M. P. J. Veniot, premier ministre du Nouveau Brunswick, parlant hier soir devant une congrégation d'hommes de l'église presbytérienne de St-David, a fait l'histoire des rapports qui nuisent actuellement de fait, ou qui devraient unir les provinces Maritimes au reste du Canada.

L'orateur avait pris soin de déclarer qu'il lirait son discours afin de ne pas abandonner au hasard de l'improvisation les sérieuses considérations qu'il se proposait d'émettre.

M. Veniot s'est plaint en substance de ce que les espoirs et les aspirations qu'entretenaient les provinces Maritimes à l'époque de la Confédération canadienne n'ont jamais été pleinement réalisés.

Les Pères de la Confédération, a-t-il dit, étaient honnêtes dans leurs convictions; ils ont lutté contre des obstacles considérables afin d'établir sur le continent américain une fédération de possessions canadiennes qui fussent rattachées ensemble par un lien durable à la Couronne britannique. Mais on n'a pas donné, par la suite au pacte qu'ils créèrent la large interprétation qu'elle devait avoir dans leur esprit.

Selon M. Veniot, la grande prospérité dont jouit à l'heure qu'il est le Canada est la résultante directe de l'entrée des provinces Maritimes dans la confédération et des sacrifices qu'elles ont consentis au début et depuis.

M. Veniot affirme que celles-ci sont forcées aujourd'hui de lutter pour leur existence, parce que leurs amis des provinces plus anciennes, ou ceux des nouvelles provinces de l'Ouest refusent de reconnaître la contribution apportée par les populations maritimes à la prospérité commune.

C'est, dit-il, l'adhésion de nos provinces au pacte fédératif qui a donné au reste du Canada un débouché sur l'océan.

Sans nous, encore, l'Ouest serait resté la propriété des gens de la baie d'Hudson.

L'hon. M. Veniot a terminé son allocution en s'exprimant comme suit:

"Des dispositions convenables de transport par nos deux ports d'hiver sur l'Atlantique et le réajustement adéquat de nos taux de fret, sont les deux clefs du succès pour le Nouveau Brunswick."

"Les provinces de l'Ouest doivent nous manifester leur sympathie en agissant, en interprétant sympathiquement les termes de la Confédération et en contribuant au développement de ces mêmes ports qu'elles désiraient tant atteindre en 1867."

"Malgré l'anathème des anciennes provinces, j'ai une confiance absolue dans le brillant avenir du Nouveau Brunswick. J'espère que les autres provinces, quand elles auront compris notre situation, se joindront au Nouveau Brunswick et l'aideront à se faire un avenir prospère."

COMPTONS-NOUS

En présence des difficultés de tous genres que rencontre notre race au Canada, nous sommes souvent portés à quelques impatiences. Quelques-uns d'entre nous, un peu portés à voir les choses en noir, sont même tentés de se décourager, et de décourager les autres.

Un point doit être tenu, d'abord. Et c'est qu'il ne faut pas que nous nous endormions. Il est ba-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL.

Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé \$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

1o. Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

2o. En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argentés confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3o. Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

Un Message en Français de M. W. D. Robb

Le français du poste de radio C.K.A.C. de Montréal, jeudi soir, M. W. D. Robb, vice-président du Chemin de fer national du Canada dit ce que le dernier réseau a fait pour le développement de la radiotéléphonie en Canada et ce qu'il se propose de faire encore. Il parle aussi de la colonisation particulièrement dans le nord de la province de Québec et du projet d'immigration raisonnée adopté par le Chemin de fer national du Canada. Dans tout son discours M. Robb sonna une note optimiste.

M. Robb exprima d'abord les regrets de sir Henry Thornton qui aurait voulu parler lui aussi à ses amis Canadiens Français par l'intermédiaire du radio, mais que les affaires de la compagnie retenaient hors de Montréal. Il dit que le président du réseau national l'avait chargé de remercier les Canadiens-Français pour l'encouragement qu'ils ont accordé au Chemin de fer national du Canada par le passé, encouragement qui ne peut manquer d'être continué puisque le service de la compagnie va toujours s'améliorant.

M. Robb dit ensuite que le réseau national a fait installer des radios dans tous ses trains transcontinentaux et qu'il se propose d'étendre ce service dans ses hôtels. Il annonça l'érection de postes puissants dans l'Ouest du Canada qui transmettront aussi des concerts, des messages, etc. Déjà M. Robb, l'originateur et le directeur de ce service, a pris des mesures dans l'Est pour la transmission de ces programmes de sorte qu'on pourra les entendre dans toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis. Il déclara que de temps à autre le service de radio du Chemin de fer national du Canada se ferait entendre en français afin, dit-il, que nos compatriotes de langue française puissent jouir de nos programmes au même point que les Canadiens de langue anglaise.

Suite à la page 4

Pourquoi? Parce que le jour arrivera bientôt où il sera impossible de molester la race canadienne-française. — En 1769, nous étions 60,000. Après 160 ans, nous sommes QUATRE MILLIONS. Il y a quelques mois, le vaillant sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education canadienne-française d'Ontario, indiquait par les chiffres suivants, les raisons de notre fierté et de nos espérances:

Il y a deux millions de Canadiens-français dans Québec; mais ils sont 1,750,000 aux Etats-Unis, 250,000 en Ontario (sinon 300,000), 124,000 dans le Nouveau-Brunswick, 55,000 en Nouvelle-Ecosse, 12,000 dans l'île du Prince-Edouard, 40,000 en Saskatchewan, 35,000 au Manitoba, 28,000 en Alberta, 12,000 en Colombie Américaine, 2,000 au Yukon.

(Extrait du "Réveil" de Putnam, Connecticut).

L'idée de la solidarité morale de ces divers groupements fait son chemin rapidement. Le jour où elle aura pénétré dans tous les milieux agissants de la race, sera le jour précurseur d'une belle victoire.

Pour fortifier notre espoir, comptons-nous!

"Le Saint-Laurent"